



CULTURE

Conférences Agora : découvrez la nouvelle programmation de janvier à juin

Le cycle de conférences « Agora », organisé par la Ville de Mâcon à la Médiathèque, dévoile sa nouvelle programmation pour la période de janvier à juin.

Publié le 04 janvier 2024

Chaque semestre depuis mai 2010, la Ville de Mâcon dévoile une nouvelle programmation de conférences pour tous les Mâconnais. Variés et accessibles à tous, les thèmes abordés sont mis en perspective par des intervenants de renom. Ils sont généralement d'actualité ou bien au contraire méconnus et méritent d'être développés.

La première conférence se tiendra le mardi 16 janvier à 19h. Claudette Joannis, conservateur en chef honoraire du patrimoine, y abordera la vie tumultueuse de l'artiste et comédienne Sarah Bernhardt. Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicace avec la librairie du Cadran Lunaire.

La programmation

Pour ce nouveau cycle, trois conférences sont à retenir tout particulièrement :

- > **Mardi 27 février à 19h** – Femmes préhistoriques : regards d'hier, savoirs d'aujourd'hui ;
- > **Mardi 9 avril à 19h** – Anatomie comparée des espèces imaginaires ;
- > **Mardi 7 mai à 19h** – Ernest Pignon-Ernest, pionnier de l'art urbain : l'oeuvre dans l'espace public et le marché de l'art.

Découvrez la programmation complète pour la période de janvier à juin 2024 [en lien](#).

Vous pouvez également la télécharger ci-dessous, en bas de page.

Informations pratiques

Les conférences se déroulent à 19h en salle de conférences de la médiathèque, 23 rue de la République à Mâcon (entrée côté Saône, quai des Marans).

- > Ouverture de la billetterie à 18h30.
- > Jauge limitée, pas de réservation possible.

Tarifs

Paiement en espèces ou en chèque.

- > **Entrée** : 2 € par conférence.
- > **Abonnement donnant libre accès à toutes les conférences programmés dans le cadre d'une saison** :
 - 15 € la carte d'adhésion pour la période de janvier à juin 2024.
- > **Entrée gratuite pour** :
 - les mineurs,
 - les détenteurs de la carte J'M délivrée par la Ville de Mâcon,
 - les étudiants (sur présentation d'un justificatif),
 - les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif).



La Ville de Mâcon propose des conditions d'accueil optimales permettant de garantir la sécurité sanitaire de tous. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes gouvernementales.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE